Ecole Jean Auzilhon

Av. du 11 novembre

30 260 Quissac

Conseil d'école du 16 juin 2017

Personnes présentes :

M. Abrieu, Président du Sirp
Mme Rubio, vice-présidente du Sirp
Mme Seguin-Py, Directrice du SIRP
M. Boyer, Directeur de l'Alae
Mme Laune, Référente école élémentaire
Mme Rigaux, Directrice
Mmes Espadas, Lecointe, Séverac, Charlon, Brugel, Canovas, Enseignantes
M. Espuche , M. Thuilliez, M. Moretti, Enseignants
Mmes Tricot, Ramalhosa, Courneil, Dany, Candela, Morell, Huet, Représentantes élues des parents d'élèves
M. Suisse et Vincant, Représentants élus des parents d'élèves

Personnes excusées : Mme Desdouits

Début de la séance : 18h **Fin de la séance** :

Ordre du jour :

- Suivi du projet sur la rénovation des écoles
- Préparation de la rentrée 2016 / 2017
  (effectifs, enseignants, classes, intervenants, budgets, matériel, travaux…)
- Le PPMS
- Les rythmes scolaires (semaine de 4 jours.)
- Les activités scolaires (Sorties, fête, Création en cours…)
- Premier bilan des actions du projet d'école
- Fonctionnement de la cantine

1. **Suivi du projet de rénovation des écoles / perspectives d'avenir de l'école de Quissac :**

M. Abrieu annonce que le premier projet de construction des écoles maternelle et élémentaire, des locaux périscolaires d'une cantine a été rejeté en raison de son coût trop élevé de 14 millions d'euros toutes charges et études annexes comprises.

Le projet actuel comprendrait la construction d'une école maternelle et d'une cantine, de locaux pour le périscolaire, et de locaux Sirp à côté de l'école élémentaire actuelle ce qui permettrait de regrouper tous les bâtiments comme dans le projet initial. L'école élémentaire sera rénovée progressivement. Actuellement, ce projet en est au stade de recherche de subventions qui pourraient permettre aux communes de s'engager pour le financement car à ce jour, certaines sont encore réticentes même sur ce projet.

2. **Préparation de la rentrée 2017 / 2018 :**

À la rentrée prochaine, il y aura 9 classes dites ordinaires qui accueilleront 229 élèves et une classe ULIS (unité scolarisée pour l'inclusion scolaire) qui devrait accueillir 12 élèves.

Il y aura :

41 CP	52 CM1	Ulis : 12 ?
41 CE1	52 CM2	
43 CE2	total : 229	soit une moyenne de 25.44 par classe ordinaire

La répartition par classe n'est pas encore définie puisque ce qui avait été imaginé début juin n'est plus possible (il y a 12 nouvelles inscriptions pour l'instant et un seul départ annoncé).

Au niveau du personnel :

Départs de Mme Brugel, Espadas, Séverac auquel il faut ajouter celui de Mme Canovas qui était nommée à titre provisoire sur notre école. Mme Brugel a choisi d'assurer les remplacements sur une zone définie à partir de Vic le Fesq, Mme Espadas a obtenu un poste de maître surnuméraire à Sommières et Mme Séverac cesse ses activités.

Mme Rigaux et les enseignants qui seront en poste sur notre école, l'an prochain, appréhendent ces départs car chacun est conscient que nous avions, avec nous, des personnes compétentes, disponibles, à l'écoute des enfants et de leurs collègues. Les deux maîtresses de CP faisaient un travail remarquable, dynamique, toujours à la recherche de nouveaux projets. Mme Rigaux souligne combien elles ont pu faire preuve de force, de patience, de professionnalisme pour accueillir des enfants qui demandaient beaucoup d'attention. Quant à Mme Séverac, outre ses qualités pédagogiques, ses qualités humaines, elle restera pour tous, LA référente culture et environnement de notre école.

C'est aussi avec beaucoup de regret que nous voyons Mme Canovas quitter cette école car elle a su insuffler à notre équipe sa jeunesse, son dynamisme.

Mme Rigaux souhaite ajouter que Mme Brugel assurait l'intérim de direction, lorsqu'elle a dû s'absenter, avec un professionnalisme que chacun a pu apprécier.

Arrivent donc trois collègues, Mme Juvancic Isabelle et Mme Dusmesnil Anne ont pris contact avec l'école. Nous ne connaissons pas encore la 3ème personne.

Les RPE demandent si quelqu'un sera bien affecté ; Mme Rigaux les rassure en assurant qu'une personne sera nommée à la suite du deuxième mouvement.

Nous leur souhaitons la bienvenue !

À préciser qu'une nouvelle personne va être affectée au mi-temps de la directrice mais également au mi-temps de Mme Desdouits.

Au niveau de la circonscription, M. Ciabrini nous a annoncé son départ, il sera remplacé par M. Fesquet.

Nous tenons à le remercier pour ces quelques années passées sur cette circonscription. Nous sommes conscients de tous les efforts, de tout le travail mené pour nous aider dans notre lourde tâche. Mme Méli, enseignante référente, a demandé son changement, nous ne connaissons pas le nom de la personne qui va lui succéder.

Les intervenants :

D'anglais : Mme Caire assurera l'apprentissage de l'anglais dans les classes où les maîtres ne sont pas habilités (ils sont donc moins nombreux cette année).

D'informatique

M. Debortoli assurera l'encadrement des ateliers Tice comme cette année.

Un plan numérique pour équiper les écoles a été lancé par le Ministère de l'Education nationale. Les projets doivent être envoyés avant le 30 septembre. Quissac peut donc en bénéficier mais il faut savoir, auparavant, si le Sirp s'engage au financement de ce plan à la hauteur de 50 % (l'aide apportée ne pourra pas dépasser 7 000€). Une première rencontre a été organisée avec Mme Seguin-Py pour étudier la faisabilité du projet. Mme Bagagli, qui assure la maintenance au collège et M. Debortoli pourront nous apporter une aide technique. L'équipe enseignante se chargeant du projet pédagogique. L'idée serait de pouvoir faire le câblage des bâtiments afin d'installer Internet dans toutes les classes (des devis devraient être faits pour estimer le coût), la somme restante permettant d'équiper une ou plusieurs classes en tableau numérique et de l'équipement mobile (tablettes).

M. Vincant explique que le câblage est coûteux, qu'Internet peut être installé dans les classes à moindre coût en passant par le réseau électrique.

Le Sirp annonce qu'il n'est pas possible pour cette année d'avancer une somme qui n'a pas été prévue dans le budget 2017. M. Abrieu demande qu'un projet pédagogique soit soumis aux membres du Sirp car il ne

décide pas seul. D'autre part, il sera demandé à M.Pascal Debortoli en charge du numérique de faire des demandes de devis pour chiffrer les investissements nécessaires. Le SIRP assurerait la rédaction de la partie technique et financière du dossier.

Mme Rigaux précise que cette aide sera octroyée après le dépôt d'un dossier qui comprend un aspect technique (des devis pour le matériel et les travaux) et également un projet pédagogique. Un référent sera octroyé pour nous aider dans les démarches.

Le projet doit être déposé avant le 30/09 et l'acte de candidature paraîtra dans le courant du mois de juillet…

M. Abrieu rappelle qu'une demande avait été présentée par l'école l'année dernière et qu'il avait été choisi de renouveler le parc informatique de salle BCD avec 14 ordinateurs neufs et une imprimante pour la somme de 8 600€.

Au niveau des budgets :

Le budget alloué par élève reste fixé à 55€. Les enseignants soulignent, à chaque conseil d'école, la difficulté qu'ils ont, d'année en année, à acheter tout le matériel nécessaire avec la même somme, depuis presque dix ans, alors que le prix des manuels et de la papeterie augmente.

Un budget pour le petit matériel est alloué (400€). L'école disposait de 1 800€ pour des projets culturels (pièce de théâtre), ce n'est plus le cas, l'école dispose d'une somme de 600€ d'après Mme Crès (ce qui correspondrait à la séance de Ciné plan et la participation versée à la Communauté de communes pour le festival des Enfants d'abord...)

Au niveau des achats de matériel et des travaux :

Les mûriers platanes ont été taillés très court et tardivement par le personnel communal, il y a peu d'ombre. Les platanes ont été taillés par la société Arborescence, en décembre, à la demande de la mairie, et dans le cadre d'un programme de taille raisonnée. Cette société nous a précisé qu'il n'y aura plus de taille durant 4 ans et qu'il était important que ces précisions soient données.

La chaleur est très importante dans les classes (32° l'après-midi).

Il avait été projeté de rouvrir les fenêtres du couloir qui avaient été condamnées ; mais il s'avère que ce n'est pas possible. Les élèves tentent de travailler dans des conditions très difficiles. L'année scolaire se termine le 7 juillet cette année (l'an prochain, également) il est évoqué la possibilité de rallonger le nombre de semaines de classe (de 36, nous pourrions passer à 40 semaines). Le temps où les enfants sont soumis à une forte chaleur s'allonge…

Nous renouvelons notre demande de climatisation pour les classes du bas.

Nous demandons également le revêtement de la cour, le traçage des jeux, la rénovation des bacs du jardin potager.

Au niveau du matériel, le photocopieur va être changé, ce n'est plus qu'une question de semaines. M. Debortoli a pu attester du nombre de pannes et donc de la bonne foi des enseignants (et de leur patience).

Pour conclure sur la préparation de la rentrée, il a été convenu avec Mme Seguin-Py qu'une personne du Sirp interviendrait aux côtés de Mme Rigaux quand celle-ci vient se présenter et présenter le fonctionnement de l'école aux nouveaux parents. Il s'agira de bien expliquer le fonctionnement de l'école avec ce qui relève du Sirp et ce qui relève de l'école.

Bilan sur le fonctionnement de la classe Ulis :

Une réunion s'est tenue lundi 12 juin 2017 entre Mme Rubio, Mme Seguin-Py, M. Boyer, M. Lincy et Mme Rigaux pour faire le point sur l'occupation partagée de la salle Alae/école.

Le bilan est très positif avec des échanges qui se sont installés spontanément entre ces deux utilisateurs. Les remontées que nous avons, lors des équipes de suivi confortent l'idée que les enfants, accueillis dans cet espace adapté, progressent. Le maître qui est en charge de la classe a des qualités pédagogiques et humaines incontestables, l'AVS Mme Planelles l'assiste, avec un grand professionnalisme dans sa tâche. Parents et soignants ont souligné, à de nombreuses reprises, leur satisfaction. Il faut associer à ce bon fonctionnement le travail fait par l'enseignante Mélanie Chaffiol qui remplaçait M. Lincy lors de ses semaines de formation.

Il a été convenu de développer les échanges d'information entre le Sirp et l'école afin d'aider les familles

dans leur démarche administrative lorsque cela s'avère nécessaire.

Les RPE demandent si cette classe est maintenue pour l'an prochain. Les enseignants expliquent qu'elle ne pourrait être fermée que si ses effectifs baissaient. Ce qui n'est pas le cas.

En ce qui concerne la suite donnée aux incidents du mois de mars :

Les RPE ont émis la demande d'être informés. M l'Inspecteur nous autorise à vous dire que l'enfant sera à nouveau scolarisé sur décision de la Directrice académique. Un courrier doit être adressé à M. Ciabrini qui le transmettra à l'école.

La scolarisation de cet élève est obligatoire dans son secteur de résidence.

M. Abrieu précise qu'il avait demandé à être présent à la réunion qui allait être programmée mais M. l'Inspecteur l'a informé que cela n'était pas autorisé par les textes.

Les RPE ont reçu une réponse de M. Ciabrini. Ils sont inquiets et demandent ce que l'école met en place pour assurer la sécurité des enfants et des adultes qui y travaillent.

Mme Rigaux informe que, pour assurer la sécurité des enfants, des aménagements pédagogiques sont mis en place dans la classe, que 7 personnes surveillent la cour, à chaque récréation. .Une AVS est présente auprès de l'enfant, le temps où il est présent sur l'école.

Les RPE s'interrogent sur les moyens dont ils pourraient disposer pour faire entendre l'inquiétude des parents.

3. **Le P.P.M.S :**

Fin avril, Mme la Rectrice a demandé que le PPMS, qui vient d'être refait, soit scindé en 2 PPMS, un réservé aux risques naturels et un spécifique au risque « attentats /intrusion ». Cette réécriture était attendue pour la fin juin.

Ce délai a été repoussé. Il faut savoir qu'à chaque rentrée, le PPMS est réactualisé et cela semble plus pertinent que ce changement soit fait, à ce moment-là.

4. **La réforme des rythmes scolaires : retour vers la semaine de 4 jours ?**

Le Sirp a très rapidement contacté les conseils des maîtres des deux écoles afin de connaître le positionnement de chacun de ces conseils sur ce retour à la semaine de 4 jours.

<u>Positionnement de l'équipe :</u>

Même si la semaine de 4 jours ne nous convenait pas vraiment car l'écolier français a la journée de classe la plus longue, la mise en place de la réforme des rythmes scolaires ne s'est pas montré satisfaisante :

- Les élèves sont très fatigués le jeudi et surtout dès la 5ème semaine de classe. Ils sont énervés et moins réceptifs.
- Les parents ont plus de difficultés à obtenir des rendez-vous médicaux (dentistes, orthophonistes, orthodontistes…) Le nombre de petites absences, pour ces soins justifiés, ont augmenté.
- Cela devient compliqué pour les élèves qui veulent continuer à avoir des activités extra-scolaires.
- La coupure du mercredi après-midi n'est vraiment pas suffisante en termes de repos et de temps libre.
- L'occupation des classes par les activités extra-scolaires pose de nombreux problèmes : les enseignants doivent rapidement quitter les lieux, la classe terminée, pile de cahiers sous le bras.

  La classe, aux yeux des enfants, a changé de statut (on y fait toutes sortes d'activités avec des règles moins strictes et c'est normal puisqu'ils ne sont plus écoliers à ce moment-là).

  Les dégradations au niveau du matériel personnel des élèves ou des affichages de classe (BCD etc..) est régulier(les élèves profitant d'un cadre moins rigide sans que cela remette en cause la qualité des personnes qui les encadrent, nous pouvons connaître les mêmes soucis avec des remplaçants)

Mais chaque enseignant a pu apprécier le mercredi matin comme matinée de classe supplémentaire.

Les questions de la classe le samedi matin, ou de journées plus courtes, plus régulières sont revenues à l'ordre du jour même si chacun sait que la question posée était non pas de trouver un autre aménagement mais de revenir ou pas à la semaine des 4 jours.

Résultat du sondage :

Les parents, qui ont largement participé, souhaitent le retour à la semaine des 4 jours dès la rentrée 2017, à 82%.

M. Abrieu reconnaît que cette réforme posait des problèmes d'organisation pour les familles mais aussi de fonctionnement pour les écoles. Mais son abandon n'est pas justifié par son coût puisque celui-ci est estimé à environ 6 000€ par an pour le SIRP, grâce à l'existence du fond d'amorçage versé par la CAF. Sans ce fond, qui devrait disparaître en 2019, la tenue des NAP ne serait pas possible financièrement.

Vote :

15 votent pour le retour à la semaine de 4 jours

2 votent contre ce retour

3 s'abstiennent.

Le Sirp demandera donc ce retour à la semaine de 4 jours au plus tôt, si la validation peut intervenir avant le 26 juin(le décret doit être publié le 21 juin). L'organisation des inscriptions va être légèrement perturbée et décalée dans le temps.

M. Abrieu remercie le travail remarquable et la réactivité de l'équipe car le temps pour s'informer puis s'organiser, était très court.

Un nouveau vote est organisé pour adopter les horaires si le retour à la semaine des 4 jours est possible :

Propositions : 8h45 / 12h 13h45 / 16h 30

Vote :

17 votent pour ces horaires / 0 voix se prononce contre ces horaires/ 3 s'abstiennent.

5. Activités pédagogiques :

Les sorties :

Classes	Date et lieux	Coût (car et visites)
CP CP/CE1	**Mardi 25 avril Nîmes théâtre**	**450€+214€= 664€**
CE1 CE1/CE2	**Jeudi 1er juin Ambrussum**	**459€+145€= 604 €**
CE2 CM1	**Mardi 25 avril Nîmes / Bouillargues (Arts de la rue)**	**460€+350€= 810€**
CM1/CM2 CM2	**Jeudi 11 mai La forêt fossile de la Grand-Combe**	**410€+243€= 653€**
CE2/CM1 Ulis	**Lundi 12 juin Pont du Gard**	**450€+ 366 € = 786 €**

Total : 3 517€

Nous remercions le SIRP qui octroient chaque année 3000€ à la caisse des Péquélets (une grande partie aide à ce financement des sorties) et les parents qui participent nombreux aux tombolas, vente de photos…Mme Rigaux souhaite savoir pourquoi il est désormais demandé par M. Abrieu le détail des sorties et activités en juin ainsi que la copie du dernier relevé de compte ? Mme Desdouits remplit, au début de l'année, un dossier de demande de subvention très complet où tout est détaillé. C'est une surcharge de travail.

Mme Seguin-Py et M. Abrieu expliquent que la réalisation des actions prévues dans la demande de subvention doit être effective, la reprise des détails donnés dans le compte-rendu du conseil d'école du 3ème trimestre suffira.

Nous remercions les parents accompagnateurs ; sans eux, nous ne pourrions pas organiser ces sorties.

Mme Rigaux remercie également les enseignants qui s'occupent d'aller chercher les lots, de gérer les commandes de photos, Mme Chazel qui enregistre tous les chèques afin que l'argent rentre dans la cagnotte des Péquélets. C'est grâce à tout ce travail que les sorties sont possibles.

Au niveau des autres activités :

« La journée du 100 » : Mise en place d'activités mathématiques, constructions collectives avec 100 objets, exposition artistique, défis récréation. Les classes de CP avaient un certain nombre de défis à relever, tous ces défis amenant à dénombrer 100 éléments : 100 signatures, 100 sourires à collecter…Exposition artistique au tour du 100. Tous les autres élèves ont joué le jeu.

L'école remercie la pâtisserie Attrait qui a offert 100 mini-viennoiseries à cette occasion. Nous en profitons pour remercier la boulangerie Besnard qui a donné 2 kg d'œufs en chocolat.

Les classes du cycle 2 et celle du CE2/CM1 ont bénéficié d'ateliers proposés par l'association « Sous le chêne » pour un montant total de 775 €. Ces ateliers connaissent toujours beaucoup de succès et sont très riches pédagogiquement.

Le 28 avril : les élèves de CM2 ont assisté, au collège, à la représentation théâtrale donnée par la classe à PAC de 6 ème de Mme Girardin.

Mardi 27 juin à 18h à l'ancien stade: présentation du travail réalisé par les élèves du cycle 3 et le danseur Paul Andriamanana Rasoamiaramanana autour de la marche chorégraphiée dans le cadre de l'opération Création en cours. Tous les parents et enfants sont invités (cf.cahier de liaison).

Mercredi 28 juin, se tiendra la cérémonie de départ des CM2 de l'école, cérémonie qui se déroulera après un après-midi récréatif

Le vendredi 30 juin sera organisée la fête de l'école et du Sirp : les enfants vont interpréter des chants et la chorale de l'école clôturera le spectacle. Le service périscolaire a mobilisé tous ses animateurs pour proposer une exposition de leur travail.

Les consignes de sécurité sont les mêmes que l'an dernier (le niveau d'alerte du plan Vigipirate est le même). A l'occasion de cette fête, il est envisagé que les RPE prennent la parole pour informer les nombreux parents présents de la volonté de certains de créer une association de parents d'élèves à la rentrée. Ils espèrent que de nombreux parents les rejoindront.

Mardi 4 juillet: la visite des GS de maternelle se fera la dernière semaine. Elle se terminera par un petit goûter offert par les Péquélets.

3 juillet : un jeu de piste est organisé, pour les CM2, au collège dans le cadre du projet école-collège.

Projets pour l'an prochain :

Une demande de projet a été envoyée afin de demander la poursuite des interventions du danseur affecté par l'opération Création en cours qui ne peut pas excéder un an. Une classe de 6ème y serait associée. Nous n'avons pas de réponse, à cette heure, mais nous avons ressenti une véritable volonté des services de la DRAC, du Rectorat. Nous avons également le soutien de M. Ciabrini qui est responsable de la mission Culture.

Mme Seguin-Py avait reçu une proposition de la Chambre d'agriculture du Gard pour une opération consistant à distribuer gratuitement des fruits pour le goûter des enfants. Après nous être assurés que ces fruits étaient issus de l'agriculture raisonnée ou de l'agriculture biologique (il n'était pas envisageable de les peler), Mme Séverac s'est occupée de déposer notre candidature, après avis du conseil des maîtres. Mme Rigaux doit reprendre contact avec la personne en charge de l'opération fin août, début septembre. Il y aura des séquences pédagogiques à proposer aux élèves en complément de cette distribution.

Premier bilan des actions du projet d'école :

Les RPE souhaitaient avoir un retour sur la mise en place de certaines fiches actions du conseil d'école :

Les conseils de coopération rencontrent un vif succès dans chaque classe. Certaines de ces classes ont pu constater une amélioration au niveau du climat scolaire, il y a moins de petits conflits.
Au niveau du conseil de coopération de l'école, les délégués prennent leur rôle très au sérieux. M. le Maire joue le jeu, il viendra les rencontrer le 23 juin pour répondre à leurs questions (propreté autour de l'école).
Les RPE s'inquiétaient de savoir si cela n'allait pas stigmatiser certains élèves. Afin de bien comprendre comment étaient menés ces conseils, quels étaient leurs objectifs, un document leur a été transmis. En fait, c'est parce que certains élèves se retrouvent stigmatisés par leur comportement qu'il était urgent de réagir. Mme Charlon, maîtresse surnuméraire qui anime ces débats, explique, en reprenant toutes les étapes de leur mise en place, les objectifs qui sont poursuivis. Elle souligne qu'ils oeuvrent vraiment à la prise en compte du bien-être des enfants. Ces échanges réguliers, structurés, sont aussi importants dans le cadre de la lutte contre le harcèlement scolaire en permettant d'alerter les adultes sur une situation qui leur aurait échappé. La psychologue scolaire peut ensuite être appelée.

Les RPE jugent le dispositif intéressant.

M. Moretti souhaite ajouter qu'il a pris connaissance d'une étude très intéressante où il était reconnu que face au problème récurrent d'enfants qui ne respectent plus la règle, qui ont de plus en plus de difficultés à se mettre au travail, la venue de leurs parents au sein de l'école avait un impact sur le nombre de conflit.
Un dialogue s'installe alors avec plusieurs représentants de parents qui échangent sur la nature de ces interventions : exposer une passion, faire connaître un métier, mais aussi participer à l'animation d'ateliers, mettre en place des lieux d'échanges (tels que les cafés pédagogiques qui existent dans certains établissements scolaires). M. Moretti pense que c'est ensuite, à chaque enseignant, de trouver le type d'intervention qui convient le mieux à sa classe.
Mme Rigaux précise que le projet Danse prévoit des ateliers et un bal où les parents sont associés puisqu'il va s'agir pour les enfants de transmettre aux adultes ce qu'ils ont appris au cours de ce projet.
Les représentants du Sirp trouvent que c'est une idée intéressante car eux aussi, réfléchissent à comment associer de plus en plus les parents au fonctionnement du périscolaire, notamment de la cantine.

Les RPE souhaitaient également savoir si les séances de relaxation proposées à la classe de CE1 CE2 pouvaient être dispensées aux CM.
Cela n'est pas possible car les maîtres de CM n'ont pas les compétences et la formation de Mme Desdouits. Certains élèves ont pu suivre des séances de sophrologie dans le cadre des NAP.

Concernant l'expérimentation des conseils de maîtres pour répondre à un manquement important aux règles, il y en a eu 3 et les trois sont motivés par un manque de respect à l'adulte. Les échanges entre plusieurs maîtres et l'enfant, le travail qui s'en suit (lecture de textes, de documents, questionnement autour de la poli-

tesse, du respect, retour sur ce qui a été fait) a toujours été remis, les familles informées jouant le jeu jusqu'à présent.

Les enseignants remercient les RPE sur ce retour qui est demandé sur les actions engagées, cela traduit leur intérêt et ils y sont sensibles.

Pour terminer, les représentants désiraient savoir si le retard de la cantine était réglé ; Il y a du mieux, les enfants ne revenant pas en retard mais juste à l'heure pour rentrer en classe.

Le fonctionnement de la piscine :

À la réunion de préparation du 27 mars, peu d'écoles étaient présentes, le collège n'était pas représenté. Il a été établi un planning, l'école de Quissac doit utiliser les créneaux restants car les autres écoles ou le service périscolaire de Lédignan ont des contraintes de transport. Par exemple, nous n'avons pas le petit bassin l'après-midi.
C'est à cette réunion que le maître-nageur a donné les consignes : bonnets de bain et type de maillot autorisé. Il a annoncé la mise en place d'ateliers par le maître-nageur et leur animation par les enseignants et les parents qui les accompagnent (des sur-bonnets de couleur devaient être achetés afin de reconnaître les groupes de chaque atelier)
Dans les faits, rien ne se passe comme annoncé car le maître-nageur, qui avait pris ces engagements, a démissionné.

Il y a un problème de transmission de l'information, les changements de planning ne sont pas forcément enregistrés et donc validés. Les maîtres-nageurs n'organisent pas d'atelier. C'est Mme Séverac qui a dû intervenir, en urgence, pour un élève de la classe Ulis qu'elle accueille pour la séance de piscine…
Ces dysfonctionnements entraînent un mécontentement général de la part des parents (pour les bonnets) et des enseignants avec des règles qui ne cessent de changer.
M. Souchon en est informé, il a confirmé ce qui avait été dit, reconnaît que la démission du maître-nageur, à quelques heures de l'ouverture, a été compliquée à gérer car il a fallu recruter en urgence du personnel qui n'est pas toujours aisé de recruter.

L'école et la Communauté des communes sauront en tirer les enseignements pour l'an prochain.

L'année se termine… Bonnes vacances à tous !